

CHARTRE

Nous voulons :

1. être neutres, indépendants et impartiaux dans nos activités dévolues par la loi ;
2. offrir un service public de premier ordre en fournissant des prestations de manière efficace, économique et centrées sur les attentes de la clientèle ;
3. être un employeur de qualité, fiable, favorisant la formation, l'épanouissement et la sécurité de ses employés ;
4. disposer de ressources financières suffisantes afin d'assurer la pérennité de l'entreprise ;
5. maintenir, voire accroître la part de marché soumise à la concurrence et développer les prestations contractuelles ;
6. soigner l'image de marque par une attitude courtoise et par une information systématique sur nos activités et leur sens ;
7. renforcer la sécurité non seulement dans le cadre de nos activités d'admission des conducteurs et des engins routiers ou nautiques, mais également grâce à diverses actions et campagnes de prévention ;
8. promouvoir la conduite écologique et minimiser les impacts environnementaux de notre propre activité ;
9. apporter une contribution à la protection de l'environnement en proposant des modèles d'imposition adéquats.